

## RTBF : un contrôle parental sur sa plateforme en ligne Auvio

**CSA** ♦ La RTBF va installer un mécanisme de contrôle parental sur sa plateforme numérique Auvio pour les contenus déconseillés aux moins de 12 ou 16 ans, indique le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ce type de contenus était jusqu'alors accessible sans restriction pour les plus jeunes, ce qui est contraire à la loi. Le média de service public avait été rappelé à l'ordre en mars dernier par le CSA, qui lui avait laissé

jusqu'au mois de septembre pour imaginer un système de filtre parental sur Internet. Pour le 31 octobre, tout compte Auvio nouvellement créé verra dorénavant activé par défaut un contrôle parental pour les contenus les plus sensibles, déconseillés aux mineurs de - de 16 ans. Il sera toutefois possible de paramétrer ce contrôle pour le limiter aux contenus peu recommandés pour les - de 12 ans.